



Le Syndicat
des Producteurs
Indépendants

Commission Documentaire du mercredi 5 juin 2024 Compte-rendu

Ordre du Jour

1 – Point social

- Travaux sur le harcèlement au sens large
- Sondage Négociation réalisateurs Documentaires

2 – France Télévisions

- Point sur la négociation
- dont France 3 Régions + Outre-mer

3 – CNC

- Bilan CNC 2023 de la production audio aidée en documentaire
- Tour de table suite au dernier collège CNC au SPI du 22/05

4 – Sunny Side of the Doc

5 – Présentation de l'Association AST (Festival Pariscience)

Point social

VHSS

Un collège transversal VHSS se tiendra le 4 juillet avec les interventions d'experts en dialogues et des expositions de cas concrets. Les informations seront envoyées sous peu à tous les adhérents.

La branche Cinéma a signé un avenant sur les VHSS, fruit de travaux réalisés avec le CCHSCT. Pour la branche Audiovisuel (occupée avec les négociations salariales à cette période), le même type de dispositions sera signé ultérieurement.

Il porte sur un renforcement des moyens pour accompagner les producteurs et salariés.

Il a été constaté que le Cinéma est principalement concerné par le harcèlement sexuel, tandis qu'en Audiovisuel, c'est le harcèlement moral, les conditions de travail ou encore le stress qui sont davantage sources de conflits.

Pour information, France Télévisions organise une formation pour leurs équipes qui partent en zone de guerre.

Suite à l'étude présentée par la Garrd au Fipadoc, Le SPI avait entamé l'organisation de réunions de travail avec la Garrd ; nous allons les relancer.

Lorsque la Garrd s'exprime sur le harcèlement ou la souffrance au travail, il s'agit le plus souvent du secteur du magazine, mais cela ne signifie pas que cela n'existe pas dans la production documentaire. Le SPI veut s'emparer pleinement de ce sujet.

Négociations auteurs

Après avoir signé un accord en Fiction, le prochain accord concernera le documentaire.

Il sera plus complexe car il couvre les documentaires aidés ou non par le CNC. Le cas des journalistes sera également abordé.

Un sondage a été lancé auprès des adhérents, sur la typologie, les budgets, les diffuseurs. Les retours sont importants et précieux car ils nous donnent une visibilité pour faire des propositions.

Le point :

- Les réalisateurs de la Garrd sont attentifs au nombre de jours travaillés
- La Scam souhaite valoriser les droits d'auteurs
- La Boucle est attentive à la diversité des typologies de documentaires

Nous faisons face à un dilemme entre EMR (enveloppe salaire et droits d'auteur) et un salaire minimum. Producteurs et réalisateurs ne parlent pas de la même chose.

Cependant, pour la première fois, tous les protagonistes souhaitent négocier.

Actuellement, nous attendons des chiffres de la part du CNC que nous croiserons avec les retours de notre sondage. Nous espérons obtenir des chiffres pour le prochain Fipadoc.

France Télévisions

Avenir de l'audiovisuel public

Le projet de loi prévoit une Holding à partir du 1^{er} janvier 2025 puis une fusion en 2026. Elle réunirait l'INA, France Télévisions, Radio France et TV5Monde. Arte et France Média monde ont été retirés du périmètre.

Une inspection générale des finances du CNC et de France TV ont été lancés par Bercy.

Il faut rester prudent.

Accord France Télévisions

France Télévisions a validé un premier accord d'étape sur les investissements. Il sera signé par la Ministre de la Culture le 17 juin. L'accord détaillé devrait être signé pour la fin de l'année. Les négociations n'ont pas été très agréables (débutées en septembre 2023 puis gelées en janvier 2024). L'accord entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2025.

Il a fallu se battre pour augmenter l'obligation à 105 M€ (le SPI souhaitait 108 M€) et renforcer les cases « 25 Nuances de doc », « Le monde en face », « La case du siècle », « Science grand format », « Aux arts etc... » et *Slash*. Nous avons obtenu 25% d'augmentation en moyenne sur chaque case.

Un comité de suivi a été mis en place sur la base des chiffres de 2023, nous pourrions ainsi vérifier l'évolution.

Pour le documentaire en régions et Outre-mer, le SPI a obtenu 14 M€ (contre 12,2M€ auparavant) dont 1M€ supplémentaire en numéraire. Cependant, l'enveloppe a augmenté, mais le nombre de documentaires devrait baisser. France Télévisions souhaite arriver à 200 documentaires (baisse de 10%).

A signaler : le nombre de documentaires financés par les régions est fonction de la taille de la région.

Il y aura également des augmentations des enveloppes budgétaires en Animation, Spectacle Vivant et Court métrage.

France Télévisions a donné son accord sur un deuxième diffuseur (bloqué jusqu'à présent). Il y aura un accord systématique pour LCP/Public Sénat (même sous la somme de 9000 €). En ce qui concerne Ushuaïa TV ou Ciné+, l'apport de ces chaînes devra être au minimum de 9000 € pour un 60'.

Si FTV refuse, le montant devra être compensé.

Droits

360° = tous types d'exploitation

Au-dessus de 60% de financement

- Droits à recette
- 42 mois à 360°

Entre 55% et 60% de financement

- 36 mois à 360°

Sous 55% de financement

- 30 mois à 360°

La part dépendante sera de 20%. Elle est donc en augmentation, mais les producteurs indépendants pourront travailler en coproduction avec France.tv Studio sur ce quota. Le SPI se bat sur ce sujet, mais les autres syndicats de producteurs ont renoncé.

Francetv.studio, filiale de France Télévisions, travaille de plus en plus sur le documentaire et recrute actuellement.

CNC

Le CNC a publié son bilan 2023, consultable à ce lien :

https://www.cnc.fr/professionnels/actualites/un-volume-de-production-aidee-par-le-cnc-stable-en-2023-des-investissements-en-forte-hausse_2197951

Il en résulte que la tendance annuelle se maintient, ainsi que les apports horaires. En revanche, le volume d'heures est en baisse depuis 2014, avec un coût moyen plus élevé.

- France Télévisions a diffusé 717h de documentaires en 2023 ;
- La plus importante baisse concerne les chaînes du groupe C+ ;
- L'apport producteur ne cesse d'augmenter (18 M€) ;
- HistoireTV et Ushuaïa travaillent davantage en 1^{ère} qu'en 2^{ème} fenêtre ;
- Les apports financiers de TF1 et M6 sont en baisse
-> le SPI va faire un point sur le documentaire avec M6 et organiser une rencontre avec les chaînes thématiques du groupe TF1.

A signaler que le crédit d'impôt audiovisuel n'apparaît pas dans le rapport du CNC, mais dans le logiciel du CNC. Il figure dans le plan de financement au motif qu'il faut vérifier le montant des aides publiques. Le SPI demande à le retirer du plan de financement et à ce qu'il soit mis sous la ligne du budget. La plupart des documentaires n'accèdent pas au crédit d'impôt.

Tour de table

Les adhérents se plaignent toujours des retards du CNC dans les différentes actions et étapes du financement. Les délais de paiement ont pratiquement triplé ces dernières années.

- Conseil : si une AD est en attente avec un crédit d'impôt, il faut écrire à son.s.a chargé.e de compte pour le lui préciser afin qu'il.elle traite le dossier en priorité en raison des conséquences sur le crédit d'impôt.

Sébastien Meunier reste à l'écoute des adhérents pour recenser leurs problèmes avec le CNC et les faire remonter à la direction de l'audiovisuel.

Il est joignable par mail : smeunier@lespi.org ou en remplissant le Google-Form créé pour ce service : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd0zhRJDlitjyphNWcRaglrxsXFfN-0hTB0MYTLqKOnv2tOlg/viewform>

Sunny Side of the Doc

Le Sunny Side of the Doc Pro se déroulera à La Rochelle du 24 au 27 juin.

La conférence de presse du SPI se tiendra le mercredi 26 juin à 9h15 dans le Lounge

Association AST (Association Science et Télévision) - Pariscience

La commission accueille Aline Houdy, productrice et présidente de l'association, ainsi que Clotilde Pilot chargée des actions professionnelles.

L'association a pour but de rendre la science visible à la télévision et sur les écrans, à travers des productions françaises, pour parer à l'achat de documentaires scientifiques à l'étranger.

120 producteurs et productrices indépendant.e.s sont membres du réseau.

AST organise régulièrement des rencontres speed dating diffuseurs/scientifiques ainsi que le festival Pariscience qui se tiendra cette année du 8 au 28 octobre.

A l'occasion du Sunny Side of the Doc, l'association organisera le 27 juin, un petit déjeuner avec Bruno Patino, Président d'Arte, sur l'information et les fake news auprès des jeunes.

Pendant le festival Pariscience, dont le thème de cette année traitera des problèmes environnementaux, un colloque organisé le 24 octobre, permettra d'expliquer l'origine des sources, exposera les questions éthiques et les nouveaux récits (comment devenir vecteur de mobilisation citoyenne). Les producteurs auront également l'occasion de rencontrer des financeurs potentiels.

Deux appels à projet seront lancés:

- Prix du 1^{er} film scientifique, avec Ushuaïa TV, réservé aux membres de l'association et ouvert à ceux qui n'ont jamais produit de films de vulgarisation scientifique, autour de la biodiversité ou les phénomènes terrestre ;
- Prix Arte France, ouvert à tous et toutes, destiné à la diffusion numérique sur la science et l'environnement pour un.e réalisateur.ice qui devra s'associer à un producteur ou productrice.

Les membres du jury sont les diffuseurs.

A préciser : les diffuseurs ne reçoivent pas beaucoup de sujets scientifiques, ils sont donc preneurs et demandeurs de ces programmes.

Site de l'association : <https://science-television.com/>

Pour devenir membre de AST (Association Science et Télévision) : envoyer un courriel de motivation à Clotilde Pilot : clotilde.pilot@science-television.com